



N° 2025- 041

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de Convocation	Date d'affichage	Séance du	Nombre de Conseillers En exercice Présents Votants
26 septembre 2025	26 septembre 2025	02 octobre 2025	29 20 28
OBJET : Complément à l'annexe « Liste des durées d'amortissement de biens immobilisés » de la délibération 2024-060			

NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL MUNICIPAL : 29

EN EXERCICE : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à 19h20, les membres du Conseil Municipal de la Ville de La Verrière, légalement convoqués en date du vingt-six septembre deux mille vingt-cinq, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur DAINVILLE, Maire.

Présents :

DAINVILLE Nicolas - RAOUL Ludovic - ROUSSEAU Edwige - MOUSSA Fouzi - ROUSSEL Annielle - MEY Darivath - LOPES Adélaïde- DIALLO Maye - GORBENA Marcy- PERON Thomas - RAOUL Nathalie - MONNARD Alain - BAC Christine - BROCHADO Françoise - DAHAMNI Abdelkader - BASELTO Emilie - GERBOUIN Pierre – HOCDE Stéphanie - BOURGOIN Christian - BLÉE Jean-Yves

Absents représentés :

PASCOAL Mariana - pouvoir à DAINVILLE Nicolas
IBRAHIM Abdou - pouvoir à GORBENA Marcy
SELBONNE Céline - pouvoir à PERON Thomas
POINGT Alain - pouvoir à ROUSSEAU Edwige
VILLOING Fabrice - pouvoir à ROUSSEL Annielle
CHIAKH Fydia - pouvoir à MOUSSA Fouzi
HAUQUELIN Christine - pouvoir à BROCHADO Françoise
DUTU Nelly - pouvoir à BOURGOIN Christian

Absents excusés : LWAMBA MAKANYAKA Natalie

Monsieur le Maire, Président de séance, a procédé à l'appel. Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Monsieur MONNARD Alain en conformité avec les dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Accusé de réception en préfecture
078-217806447-20251002-2025-041b-DE
Date de télétransmission : 15/10/2025
Date de réception préfecture : 15/10/2025

2025- 041

Objet : Complément à l'annexe « Liste des durées d'amortissement de biens immobilisés » de la délibération 2024-060

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances, Commande Publique, Ressources Humaines, Administration Générale, en date du 24 septembre 2025 ;

Considérant la clôture programmée du budget Caisse des écoles à compter de 2026 (mise en sommeil sur exercice 2023) ;

Considérant par conséquent l'obligation de clôturer la régie de recettes existante sur ce budget ;

Après présentation faite et en avoir délibéré,

Article 1 : Décide de compléter l'annexe de la délibération 2024-060 définissant les durées d'amortissement des biens immobilisés de la commune de La Verrière par l'ajout des durées d'amortissement des comptes 21572 « Matériel technique scolaire » et 215741 « Installation, matériel et outillages techniques des cantines scolaires ».

Article 2 : Approuve la proposition d'amortir ces biens sur une durée de 10 ans et de compléter dans ce sens la « Liste des durées d'amortissement de biens immobilisés » initialement annexée à la délibération 2024-060.

**FAIT ET DELIBERE A L'UNANIMITE
DE 28 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION, LES JOURS, MOIS ET AN QUE
DESSUS ET ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS.**

Pour extrait conforme,



La Verrière, le 02 Octobre 2025

Accusé de réception en préfecture
078-217806447-20251002-2025-041b-DE
Date de télétransmission : 15/10/2025
Date de réception préfecture : 15/10/2025